



Aix en Provence, le 09 octobre 2017

Nos réf : CPMED 100_2017
Dossier suivi par : Emmanuel MEULY (06 59 18 19 96)
emeuly@bouyguetelecom.fr

Objet : Internet

Monsieur le Maire,

C'est avec la plus grande attention que Bouygues Telecom a pris connaissance de votre courrier du 28 juillet dernier relatif aux difficultés d'accès à Internet de vos administrés.

Par la présente, nous vous indiquons que votre commune n'est pas dégroupée et qu'ainsi l'ensemble des connexions à l'internet fixe sont véhiculées par le réseau de la société Orange. Cette dernière est donc la seule à pouvoir répondre à vos demandes de stabilité ou d'amélioration des performances d'accès à Internet.

Pour la réception de la téléphonie mobile et grâce à un accord de mutualisation des réseaux mobiles avec un autre opérateur, nous avons significativement amélioré la qualité de notre couverture 2G/3G/4G dans l'ensemble du département des Hautes-Alpes. De la même façon, Bouygues Telecom, conformément à l'engagement pris auprès de l'Etat pour le 30 juin 2017, a couvert en 2G et en 3G les communes du département identifiées programme «Zones blanches - Centres Bourgs » dont nous avons la charge.

Aujourd'hui, notre implication se poursuit dans le cadre des dispositions de la Loi sur la croissance, l'activité, et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) qui ajoute 541 nouvelles communes au programme initial et crée un nouveau guichet de co-financement entre l'Etat, les opérateurs et les collectivités territoriales pour assurer la couverture mobile de 1300 sites prioritaires.

Au regard de la description d'une couverture partielle de votre commune faite dans votre courrier, nous ne pouvons que vous inviter à vous signaler auprès de la plateforme « France Mobile » mise en place par l'Agence du Numérique (www.francethd.fr). Cet outil d'échange à l'échelle nationale a en effet pour objet de résoudre ces problèmes de réseau mobile et de trouver, le cas échéant, des solutions avec les quatre opérateurs.

Nous restons à votre écoute pour vous apporter toute information complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre parfaite considération.

Olivier BAUDET
Directeur Couverture et Patrimoine Méditerranée